



AVEC ET POUR
TOUS
des métiers qui
tissent du lien

ANIMATEUR.TRICE

UN MÉTIER ENGAGÉ, AU SERVICE DU LIEN SOCIAL ET FAMILIAL

L'**animateur.trice** conçoit, organise et anime des activités culturelles, éducatives, de découverte, ludiques ou sportives en fonction de la spécificité du public, de la structure et de son projet.

Il/elle intervient au sein de différentes structures (centres sociaux et socio-culturels, espaces de vie sociale, associations de développement social local) et contribue à l'animation générale de la vie de la structure.

TRAVAILLER AU SEIN DE LA BRANCHE ALISFA, C'EST :

- > Un engagement solidaire et éthique au service de l'humain.
- > Des structures à vocation non-marchande tournées vers le progrès social.
- > Une gouvernance qui favorise l'investissement collectif autour d'un projet commun.

Ses principales missions et activités sont :

- Accueillir le public au sein de la structure en cohérence avec le projet mis en œuvre.
- Concevoir son projet d'animation, organiser et animer le programme d'activités en lien avec le projet de la structure.
- Assurer la sécurité du public accueilli, autant sur le plan physique qu'affectif et moral.
- Participer à la conception du projet de la structure.
- Monter des dossiers techniques, administratifs, financiers.

Selon la structure, l'animateur.trice peut intervenir dans le domaine socio-culturel, socio-éducatif, auprès des familles, des enfants, des jeunes, des adultes, des seniors, dans l'accompagnement à l'usage du numérique, ...

Dans les structures accueillant des enfants et des jeunes, l'animateur.trice peut également assurer une fonction de direction d'un accueil collectif de mineurs.

Elle parle de son métier

« Mon métier consiste à prendre en charge et à accompagner, de manière pédagogique, ludique et bienveillante, les enfants et les jeunes. Il s'agit de les soutenir dans les apprentissages de la vie quotidienne, de les accompagner dans leur développement moteur, et d'inscrire notre action en complémentarité et en continuité avec l'éducation dispensée par les familles et l'école. »

Laurie

Diplômes conseillés

Différents diplômes permettent d'exercer les fonctions d'animateur.trice dans la Branche professionnelle des acteurs du lien social et familial (ALISFA), en particulier :

- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), spécialité « Animateur ».
- Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle ».
- Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles.
- BUT Carrières sociales, parcours animation sociale et socio-culturelle.

Pour diriger un accueil collectif de mineurs, il est nécessaire de disposer d'une certification selon la réglementation en vigueur.

Il parle de son métier

« Être animateur, c'est créer du lien entre les gens et mettre de l'animation dans le territoire. C'est être attentif aux uns et aux autres, toutes les générations se retrouvent, font du lien. »

Nicolas

Pour plus d'informations sur les métiers de la Branche ALISFA, les compétences à mobiliser et les passerelles possibles entre les métiers, reportez-vous à la cartographie dynamique :



Évoluer, changer de métier

Dans la classification de la convention collective de la Branche professionnelle des acteurs du lien social et familial (ALISFA), d'animateur.trice correspond à l'emploi repère « Animateur.trice ».

Des mobilités vers d'autres métiers au sein de la Branche sont possibles, à l'appui d'une formation spécifique éventuelle :

- **Métiers de l'Animation et de l'intervention sociale** : intervenant.e social.e, intervenant.e spécialisé.e, référent.e secteur, chargé.e de projet, mission, développement.
- **Métiers de la Petite enfance** : animateur.trice Relais Petite Enfance (RPE) ; éducateur.trice de jeunes enfants, accueillant.e Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).
- **Métiers de l'Administratif, du financier et de la communication** : chargé.e de communication.

Elles parlent de leur métier

« Être animatrice, c'est aussi pouvoir transmettre des compétences, des connaissances mais c'est surtout écouter et apprendre des autres. Et, en tant qu'animatrice dans un centre social, je porte les valeurs qui me sont chères : la solidarité, la diversité et l'équité. »

Emma

« Ça me plaît d'être polyvalente, de pouvoir toucher à tout, c'est-à-dire animer des fêtes, organiser des réunions, rencontrer des habitants et des associations, monter des projets... »

Mélissa



L'animateur.trice exerce son activité dans le cadre du projet de la structure, au sein d'une équipe pouvant être constituée de salarié.e.s et de bénévoles.

Ses horaires de travail dépendent des activités organisées par la structure et de la présence des publics : il/elle peut travailler le jour et en soirée ou le week-end. Il/elle inscrit sa pratique professionnelle dans le cadre du projet de la structure et exerce ses activités en cohérence avec les valeurs de l'éducation populaire et dans une démarche de durabilité environnementale.

Cliquez ici pour accéder à la cartographie dynamique ou flashez ce QR code

